

# MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

-----

### SEANCE DU 5 FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 29 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie Salle des Cérémonies à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Julien LEONARD, Maire

**Membres présents (15)** : Julien LÉONARD, Christelle MERIAUX OLIVIER, Aldo MURA, Virginie BOUDAILLER MARLIER, Peggy HEGO, Anthony JAUMOTTE, Annie TAISNE BOURLET, Laurent GUILLAUME, Pascale DUSSEAU DRUESNE, Alexandre MOULIN, Sandrine HORNEZ DHERMIES, Pascal FOULON, Véronique LAZON, Jean-Michel VERIN, Jean-Pierre LEFEBVRE

**Membres représentés (4)** : Cristina PEREIRA DE LIMA qui a donné procuration à Peggy HEGO, Philippe WANTIEZ qui a donné procuration à Sandrine HORNEZ, Perrine MARESSÉ qui a donné procuration à Alexandre MOULIN, Thomas LECOMTE qui a donné procuration à Virginie BOUDAILLER

Monsieur Pascal FOULON est élu secrétaire de séance

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
001-2024	Vote des subventions 2024 aux associations locales	Approuvée à l'unanimité
002-2024	Remboursement des repas cantine et inscription garderie	Approuvée à l'unanimité
003-2024	Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024	Approuvée à l'unanimité
004-2024	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) - Demande de subvention pour les travaux d'aménagement d'un bâtiment place du 8 mai	Approuvée à l'unanimité
005-2024	Réhabilitation bâtiment dénommé « Foyer des aînés » - Demande de fonds de concours CA2C	Approuvée à l'unanimité
006-2024	Acceptation ou refus de la fiscalisation de la contribution de la commune au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie par le produit des impôts	Approuvée à l'unanimité
007-2024	Constatation de la désaffectation matérielle et déclassement du domaine public de deux parcelles du lotissement Les Charmilles	Rejetée à 11 voix CONTRE, 5 voix POUR et 3 ABSTENTION